



Direction Générale Développement économique  
Direction enseignement supérieur et rayonnement

## **CONVENTION Année 2023 - Subventions de fonctionnement et d'investissement *entre Cap Sciences et Bordeaux Métropole***

Entre les soussignés

**L'association Cap Sciences**, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé au Hangar 20, Quai de Bacalan, 33300 Bordeaux représentée par son Président Monsieur Didier Pourquery **ci-après désignée « Cap Sciences »**

**Et**

**Bordeaux Métropole**, dont le siège social est situé Esplanade Charles de Gaulle – 33045 Bordeaux cedex, représentée par son Président, Alain Anziani, dûment habilité aux fins des présentes par délibération n°2023/ du Conseil de Bordeaux Métropole du 29 septembre 2023 **ci-après désignée « Bordeaux Métropole »**

### **PREAMBULE**

Bordeaux Métropole a retenu, dans le cadre de ses compétences en matière d'enseignement supérieur, de recherche et innovation, le programme d'actions initié et conçu par l'organisme bénéficiaire décrit à l'annexe 1– Programmation 2023, laquelle fait partie intégrante de la convention.

Ce projet est conforme à l'objet statutaire de l'organisme bénéficiaire.

En application de l'article 10 de la loi n° 2000-32 1 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et de l'article 1er du décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001, une convention s'impose pour tout financement public aux organismes de droit privé supérieur à 23 000 €.

### **ARTICLE 1. OBJET ET TEMPORALITE DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles Bordeaux Métropole attribue une subvention à l'organisme bénéficiaire pour l'année 2023.

L'organisme bénéficiaire s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule le programme d'actions décrit à l'annexe 1 – Programmation 2023.

Dans ce cadre, Bordeaux Métropole contribue financièrement à ce projet et n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

## **ARTICLE 2. CONDITIONS DE DETERMINATION DE LA SUBVENTION**

### **2.1. Subvention de fonctionnement**

Bordeaux Métropole s'engage à octroyer à l'organisme bénéficiaire une subvention de fonctionnement plafonnée à 368 000 €, dont 320 000€ sur le fonctionnement général et 48 000 € pour le projet Pop-up Sciences, équivalent à 13,70 % du montant total estimé des dépenses éligibles (d'un montant de 2 686 500 euros), conformément au budget prévisionnel figurant en annexe 2.

### **2.2. Subvention d'investissement**

Bordeaux Métropole s'engage à octroyer à l'organisme bénéficiaire une subvention d'investissement plafonnée à 145 000 €, dont 120 000 € au titre d'une subvention d'investissement global et 25 000€ au titre d'une subvention d'investissement pour le projet Pop-up Sciences, équivalent à 28,43 % du montant total estimé des dépenses éligibles (d'un montant de 510 000 €), conformément au budget prévisionnel figurant en annexe 2bis.

Dans l'hypothèse où les subventions accordées seraient inférieures aux subventions demandées par l'organisme, il appartient à ce dernier de trouver les recettes nécessaires à l'équilibre des budgets prévisionnels.

Dans l'hypothèse où les dépenses réelles seraient inférieures au montant des dépenses éligibles retenu, le montant définitif des subventions sera déterminé par application de la règle de proportionnalité suivante :

$$\text{Subvention définitive} = \frac{\text{Dépenses réelles} \times \text{Subvention attribuée}}{\text{Montant des dépenses éligibles}}$$

Ce calcul sera effectué au regard du compte rendu financier que l'organisme bénéficiaire devra transmettre à Bordeaux Métropole selon les modalités fixées à l'article 5.

## **ARTICLE 3. CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SUBVENTION**

Les subventions accordées devront être utilisées conformément à l'objet défini en préambule. Toute contribution inutilisée ou non utilisée conformément à son objet devra être remboursée. Par ailleurs, selon les dispositions prévues à l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), il est interdit à tout groupement ou à toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, œuvres ou entreprises, sauf lorsque cela est expressément prévu dans la convention conclue entre la collectivité territoriale et l'organisme subventionné.

## **ARTICLE 4. MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION**

### **4.1. Subvention de fonctionnement**

Bordeaux Métropole procèdera au versement de la subvention de fonctionnement, d'un montant de 368 000 € selon les modalités suivantes :

- 70 %, soit la somme de 257 600 €, après signature de la présente convention
- 30 %, soit la somme de 110 400 €, après les vérifications réalisées par Bordeaux Métropole conformément à l'article 5, somme qui peut être revue à la baisse en vertu des conditions définies à l'article 2

### **4.2. Subvention d'investissement**

Bordeaux Métropole procèdera au versement de la subvention d'investissement, d'un montant de 145 000 € selon les modalités suivantes :

- 80 %, soit la somme de 116 000 €, après signature de la présente convention
- 20 %, soit la somme de 29 000 € après les vérifications réalisées par Bordeaux Métropole conformément à l'article 5, somme qui peut être revue à la baisse en vertu des conditions définies à l'article 2.

Les subventions seront créditées au compte de l'organisme bénéficiaire selon les procédures comptables en vigueur.

## **ARTICLE 5. JUSTIFICATIFS**

Pour pouvoir prétendre au versement du solde des subventions, l'organisme bénéficiaire s'engage à fournir dans les six mois de la clôture de l'exercice comptable et au plus tard le 31 août 2024, dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :

- un compte rendu financier, signé par le Président ou toute personne habilitée, et conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Ce document retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention. Il est accompagné d'un compte rendu quantitatif (notamment le budget financier définitif « signé » faisant apparaître les écarts entre le prévisionnel et le réalisé) et qualitatif du programme d'actions comprenant a minima les éléments mentionnés à l'annexe 3.

- le rapport général et le rapport spécial sur les conventions règlementées du commissaire aux comptes accompagnés des comptes annuels signés et paraphés par le commissaire aux comptes (bilan, compte de résultat, annexes aux comptes annuels) prévus par l'article L.612-4 du Code de commerce.
- le rapport d'activité ou rapport de gestion.

A défaut de communication des documents susmentionnés, auprès de Bordeaux Métropole dans les délais impartis, l'organisme est réputé renoncer au versement du solde de la subvention.

#### **ARTICLE 6. AUTRES ENGAGEMENTS**

- L'organisme bénéficiaire communique sans délai à Bordeaux Métropole la copie des déclarations mentionnées aux articles 3, 6 et 13-1 du décret du 16 août 1901 portant réglementation d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.
- L'organisme bénéficiaire fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.
- En cas d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par l'organisme bénéficiaire, pour une raison quelconque, celui-ci doit en informer Bordeaux Métropole sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Respect des règles de la concurrence : l'organisme bénéficiaire pourra être soumis aux directives communautaires de coordination des procédures de passation des marchés publics dans la mesure où celui-ci répondrait à la définition de « pouvoir adjudicateur » ou d'«entité adjudicatrice » au sens du droit communautaire

#### **ARTICLE 7. CONTROLES EXERCES PAR BORDEAUX METROPOLE**

L'organisme bénéficiaire s'engage à faciliter le contrôle par Bordeaux Métropole, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, de la réalisation des actions prévues, de l'utilisation des subventions attribuées et de façon générale de la bonne exécution de la présente convention.

Bordeaux Métropole peut demander le cas échéant, toute explication ou toute pièce complémentaire qu'elle juge utile quant à l'exécution de l'action subventionnée.

Sur simple demande de Bordeaux Métropole, l'organisme bénéficiaire devra lui communiquer tous les documents de nature juridique, fiscale, sociale, comptable et de gestion utiles.

En vertu des dispositions de l'article L.1611-4 du CGCT, Bordeaux Métropole pourra procéder ou faire procéder par des personnes de son choix aux contrôles qu'elle jugerait utiles pour s'assurer de la bonne utilisation des subventions et de la bonne exécution de la présente convention.

A cette fin, l'organisme bénéficiaire conserve les pièces justificatives de dépenses pendant 10 ans pour tout contrôle effectué a posteriori.

#### **ARTICLE 8. ASSURANCES ET RESPONSABILITES**

L'organisme bénéficiaire exerce les activités rattachées à la présente convention sous sa responsabilité exclusive.

L'organisme bénéficiaire s'engage à souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que la responsabilité de Bordeaux Métropole ne puisse être recherchée.

Il devra être en capacité de produire à tout moment à Bordeaux Métropole les attestations d'assurances correspondantes.

#### **ARTICLE 9. COMMUNICATION**

L'organisme bénéficiaire s'engage à mentionner le soutien apporté par Bordeaux Métropole (notamment en apposant le logo de Bordeaux Métropole) sur les documents destinés au public ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique ou opération médiatique qui pourrait être organisée par ses soins.

Il s'engage par ailleurs, à ce que les relations qu'il pourra développer en direction des partenaires privés ou publics, dans le cadre d'opérations de mécénat ou de parrainage, ne puissent en aucune manière porter atteinte à l'image de Bordeaux Métropole ou laisser entendre, sauf autorisation expresse de sa part, que Bordeaux Métropole apporte sa caution ou son soutien à ce partenaire.

#### **ARTICLE 10. SANCTIONS**

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard des conditions d'exécution de la convention par l'organisme bénéficiaire sans l'accord écrit de Bordeaux Métropole, cette dernière peut exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant des subventions, après examen des justificatifs présentés par l'organisme et avoir préalablement entendu ses représentants. Bordeaux Métropole en informe l'organisme par écrit.

#### **ARTICLE 11. AVENANT**

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les deux parties. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

#### **ARTICLE 12. CONTENTIEUX**

Les difficultés qui pourraient résulter de l'application de la présente convention feront l'objet, préalablement à toute procédure, d'une conciliation à l'amiable devant un tiers choisi par les deux parties.

En dernier ressort, les litiges qui pourraient s'élever entre les parties au sujet de l'exécution de la présente convention seront soumis au tribunal administratif de Bordeaux.

#### **ARTICLE 13. ELECTION DE DOMICILE**

Les notifications ou mises en demeure faites entre les parties au titre des dispositions de la présente convention sont valablement effectuées par lettre recommandée avec avis de réception, adressée à leur domicile respectif dans le ressort de l'exploitation.

Pour l'exécution de la présente convention et de ses suites, les parties font élection de domicile :

**Pour Bordeaux Métropole :**

Monsieur Alain Anziani  
Président de Bordeaux Métropole  
Esplanade Charles de Gaulle  
33045 Bordeaux cedex

**Pour l'organisme bénéficiaire :**

Monsieur Didier Pourquery  
Président de Cap Sciences  
Hangar 20, Quai de Bacalan,  
33300 Bordeaux

**ARTICLE 14. PIÈCES ANNEXES**

Les pièces suivantes sont annexées à la présente convention

- Annexe 1 : Programmation 2023
- Annexe 2 : Budget prévisionnel en fonctionnement
- Annexe 2 bis : Budget prévisionnel en investissement
- Annexe 3 : Modèle de compte-rendu qualitatif et financier

**Fait à Bordeaux, le** \_\_\_\_\_ **, en** \_\_\_\_\_ **exemplaires**

**Signatures des partenaires**

**Pour Bordeaux Métropole**

Monsieur Alain Anziani  
Président

**Pour Cap Sciences**

Monsieur Didier Pourquery  
Président

## **Annexe 1 - Programmation 2023**

### ***The Climate Show, de 3 décembre 2022 au 7 mai 2023***

Une exposition coproduite avec Tempora Productions SRL (Belgique) et l'ONG Climate Voices Climate Choices

The Climate Show est un spectacle hors du commun sur l'urgence climatique qui invite les visiteurs à participer au débat pour lever les freins à l'action et proposer des solutions à la lutte contre le réchauffement climatique. Il suscite le questionnement public autour des thématiques environnementales et est alimenté par des interventions de scientifiques et ambassadeurs climatiques de renom, tels que François Gemenne, David Van Reybrouck, Lucie Pinson ou encore Cyril Dion.

Face à l'urgence climatique, The Climate Show convoque les arts et les sciences dans un spectacle interactif de 45 minutes avec un objectif : sensibiliser les spectateurs aux défis qui nous attendent.

### ***Mini-monstres, du 3 juin 2023 au 10 mars 2024***

Une exposition acquise auprès du Musée des Confluences et reconfigurée par Cap Sciences Ils nous piquent et nous démangent. Ils se gorgent de notre sang ou se régalent de nos peaux mortes. Ils sont des millions de millions. Ils sont dotés de « supers pouvoirs » pour voler, sauter, voir ou piquer. Ils sont minuscules. Mais qui sont ces mini-vampires et ces charognards microscopiques ? L'exposition propose de se familiariser avec les parasites, ces bestioles qui nous incommode et nous dégoutent.

A l'issue de la présentation dans ses locaux Cap Sciences étudiera les différentes opportunités de reconfiguration de l'exposition en version légère ou de réemploi des mobiliers et matériaux pour de nouvelles expositions.

### ***Illusions, 19 novembre 2022 – 18 juin 2023***

Une exposition de l'Exploradome

À travers plus d'une trentaine d'expériences interactives, l'exposition Illusions, une autre expérience de la réalité révèle tous les secrets des illusions. Autour de trois dimensions scientifiques (physique, biologique et cognitive), l'exposition nous transporte au cœur de votre cerveau et de ses perceptions.

### ***POUR LES PETITS : le Carré des 3-6 ans***

#### ***Astralala, du 17 septembre 2022 au 5 mars 2023***

Le soleil a rendez-vous avec la Lune dans le ciel d'Astralala.

En levant les yeux vers le ciel, les enfants explorent le ciel le jour et la nuit.

Comment tourne notre terre ? Pourquoi fait-il jour en France alors qu'il fait nuit au Japon ? D'où vient cette lumière qui éclaire la Terre ? Dans leur voyage, ils vont découvrir la Lune et ses différents visages. A bord d'une fusée ils voient les astres sous un angle nouveau et s'attardent un peu sur la Lune...Le compte à rebours commence !

### ***Youplaboum ton corps, du 11 mars au 3 septembre 2023***

La fête foraine s'installe à côté de chez vous !

Jouer avec son reflet, apprivoiser son ombre et bouger avec elle, mettre son corps au défi : l'exposition propose aux enfants une découverte ludique de leur corps. Chacun leur tour, les

forains proposent des activités durant lesquelles les enfants doivent viser, lancer, sauter, se faufiler, coordonner leurs gestes, anticiper, garder l'équilibre et coopérer. En prenant conscience de leur corps dans l'espace, les enfants construisent une nouvelle image d'eux-mêmes.

### ***Fouille farfouille, aventure-toi dans le temps, du 10 septembre 2023 à fin janvier 2024***

Dormir, se laver, jouer, manger, apprendre, autant d'activités que les enfants répètent chaque jour sans y penser. Mais comment ces étapes quotidiennes pouvaient se dérouler à la préhistoire, à l'époque gallo-romaine ou encore au Moyen-Age ?

Selon le choix du lieu d'accueil, l'exposition propose une de ces trois aventures aux 3-6 ans. Equipés comme des archéologues, les enfants vont travailler sur le chantier de fouille et mettre au jour les vestiges d'une époque. En bon scientifique, ils enregistrent leurs découvertes. Avec tous les objets en main les enfants traversent la porte du temps.

Ce voyage les amène à découvrir comment vivaient leurs ancêtres, et à quoi pouvaient servir les vestiges du passé qu'ils auront découvert.

### ***POUR LES ADOS/PRE ADOS***

Curieux, enthousiastes et ouverts sur leur avenir, les jeunes de 8 à 14 ans sont des publics très importants pour Cap Sciences, d'autant que c'est dès cet âge que germent les vocations. Nos défis aujourd'hui ne sont plus simplement de les émerveiller aux sciences et aux techniques, mais de les préparer aux transitions en cours, aux révolutions technologiques et sociétales dont ils seront parties prenantes et de les engager, en tant que futurs citoyens, dans les grands défis collectifs.

### ***Cap Sciences Junior***

Des ateliers de loisirs scientifiques pour les 8-14 ans !

Découvrir de manière amusante et concrète, des réponses à un grand nombre de questions. Un enfant peut-il envoyer un objet à 20 mètres de haut ? Comment figer une image sur du papier ? Comment fabriquer de la colle à partir de farine ?

Un thème par mois pour expérimenter, manipuler, créer et s'amuser en période scolaire et un thème par jour pendant les vacances (les fusées, la robotique, l'astronomie, la chimie, l'archéologie...), permettant aux jeunes de faire leur programme à la carte !

### ***Les ateliers Numdo***

Conçus comme un gymnase d'art martiaux ces ateliers proposent par une approche collective et ludique, technique un équipement intellectuel, numérique et technologique pour mieux appréhender et résoudre certains défis de notre quotidien.

Atelier Cyber@ttaque

Comment agir en cas de cyber@ttaque ? Jouez le rôle d'un ingénieur de l'aérospatial pour déjouer les pièges de l'attaque. Analysez les mécanismes, tenez les postures d'action et agissez en équipe... c'est une course contre la montre !

Opération Réseaux Sociaux

Apprendre le self-défense des réseaux-sociaux ! Agent au sein de la Brigade PHAROS, qui prévient les dangers des Réseaux Sociaux, votre objectif est de mettre hors d'état de nuire un « pirate » du web. Appliquez les bonnes pratiques, esquivez les dangers du numérique et découvrez son identité et ses méfaits.

Nouveau : Atelier Son

Ici chacun est invité à développer sa créativité, s'exprimer et inventer son rapport au réel à partir d'une utilisation critique et ludique des arts et technologies audio-visuels. Ouvert à tous les jeunes de 11 à 14 ans sans connaissance musicale spécifique cet atelier propose de

découvrir les opportunités des usages de la technologie, d'explorer le son et la création musicale, et de créer un son personnalisé.

## **PROGRAMME D'ACTION 2023**

### **Une programmation pour aller vers les territoires et les publics éloignés**

#### ***Un Fablab pour le social, l'insertion et l'orientation***

Depuis plusieurs années Cap Sciences a fortement orienté son FabLab vers une démarche sociale et d'inclusion en réponse notamment au potentiel qu'il représente comme outil de remobilisation et d'orientation professionnelle.

En lien avec les collectivités locales (Département, Bordeaux Métropole, Ville de Bordeaux, Région) et les professionnels de l'insertion (Pole emploi, missions locales, Ecole de la deuxième chance...) il développe des programmes d'accompagnement à destination notamment des publics jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle, allant de la session découverte dans les OPEN ATELIERS aux stages de 3 jours et 3 semaines de TREMPIN FAB LAB.

Depuis 2022 face à un contexte d'insertion professionnelle de plus en plus complexe pour les jeunes et pour les acteurs économiques du territoire sur des secteurs en tension, c'est sur ces questions de l'orientation que le Fablab de Cap Sciences focalise ses efforts.

Le FAB LAB DECOUVERTE METIERS sera déployé en 2023. Il est dédié à la découverte d'univers professionnels scientifiques et techniques et permet de travailler autour des enjeux de :

- déconstruction des stéréotypes autour des métiers scientifiques
- découverte de l'univers industriels, des métiers techniques en tension ou d'avenir
- développement des compétences transverses (« soft skills ») et des process liés aux métiers de l'industrie.

Enfin dans le cadre du projet d'Action Recherche FABLAN MORE dont Cap Sciences est lauréat avec l'Université Bordeaux Montaigne nous allons analyser les potentialités de développement du champ d'action des FabLabs à travers l'amélioration de la documentation, de la communication et les processus d'intermédiation, dans des logiques d'ouverture sociale.

#### ***Les animations distancées pour réduire les barrières géographiques***

L'offre de médiation à distance permet à l'ensemble des classes et groupes de la métropole, du département, de la région et au-delà de bénéficier de l'offre culturelle de Cap Sciences sans se déplacer.

Plusieurs thèmes sont actuellement au catalogue : l'Espace, l'astronomie, les gladiateurs, a robotique et, directement inscrits dans les programmes scolaires de Terminale, en partenariat avec les Rectorat : Climat, Energies. En 2023 deux nouvelles thématiques intégreront l'offre : Archéologie avec Cap Archéo et l'INRAP, et la démarche scientifique avec l'Université de Bordeaux.

#### ***Accompagnement de projets scientifiques***

Les projets scientifiques visent à développer la culture scientifique et technique dans les écoles, collèges et lycées. Ils permettent aux jeunes de découvrir concrètement le monde de la recherche, des secteurs techniques variés et de participer à la dynamique d'innovation en créant leurs propres projets.

Cap sciences accompagne les enseignants qui souhaitent mener un projet de culture scientifique permettant de nouer des liens entre l'école et les structures scientifiques (laboratoires, centre de culture scientifique).

Il accompagne les projets dans le cadre des Actions académiques de la DAAC (Délégation Académique aux Arts et à la Culture) en partenariat avec la DRAC et les collectivités territoriales : Gironde verte, Curieux d'archéologie, Du FabLab à l'ArtLab, Mix énergétique et Changement Climatique, semaine des Maths.

Il accompagne aussi des programmes spécifiques tels que les Juniors du développement durable de Bordeaux Métropole, Le moustique tigre et Un polluant de moins avec l'Agence Régionale de Santé ou Le Nouveau Festival organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

### ***Une offre pour les publics de proximité***

Le service PROXIMITÉ de Cap Sciences porte une programmation hors les murs pour aller au-devant des publics, en particulier dans les quartiers prioritaires. Il met en œuvre plusieurs programmes, tels que Côté Sciences à Floirac et Côté Sciences Air&Espace à Mérignac accompagnés par les partenaires de la Politique de la Ville et il agit sur l'ensemble de l'aire métropolitaine grâce notamment au projet Pop-Up Sciences qui œuvre dans tous les espaces publics. En 2023 Cap Sciences développe un nouveau programme : Côté H20, qui vise à renforcer les liens déjà existants avec les partenaires et les publics des quartiers prioritaires environnants.

### **1/ Côté H20 : le programme de proximité Bacalan, Aubiers, Chartrons St Louis, Grand Parc**

Déjà au Hangar 16, puis au Hangar 20 depuis le début des années 2000, Cap Sciences a vécu et participé activement à l'évolution du nord de Bordeaux, depuis la désaffection des quais au renouvellement du quartier des Bassins à Flot aujourd'hui. Côté Garonne, Cap Sciences regarde les quais et ses visiteurs fidèles mais n'en oublie pas moins que de nombreux habitants de proximité n'accèdent pas si facilement à ses espaces et activités.

Cap Sciences représente un atout pour les structures et les habitants des quartiers voisins en termes d'éducation et de culture scientifique. Pourtant, malgré la proximité géographique, Cap Sciences peut rester difficile d'accès pour les familles des quartiers voisins : sentiment de ne pas être chez soi, difficulté de franchir la porte d'un établissement culturel assimilé symboliquement à un lieu de savoir, etc.

Avec le programme Côté Science H20 Cap Sciences mobilise une équipe pour travailler, dans la même logique que les Côté Sciences de Floirac et Mérignac, en articulation avec l'écosystème local et des structures partenaires (éducation, associations...) qui portent une expertise et une connaissance du terrain et des particularités des publics pour développer l'accès à Cap Sciences et à ses activités. En lien avec la Robocup qui aura lieu en juin 2023 Cap Sciences favorisera des projets autour de la robotique et de la programmation tels que DECLIC ROBOTIQUE qui réunira en mai prochain des familles et élèves issus des quartiers de Bacalan, Aubiers et Grand Parc. L'équipe du FabLab pourra proposer un accompagnement spécifique pour monter et mettre en œuvre vos projets autour de la fabrication numérique, de l'électronique ou de la robotique.

### **2/ Ikigai, l'Ecole du Samedi à Cap Sciences**

Ikigai – L'Ecole du Samedi propose à des élèves scolarisés en réseaux d'éducation prioritaire de découvrir la société qui les entoure. Chaque samedi matin de l'année scolaire pendant trois ans, de leur année de CM2 à la fin de la 5ème, ils vont devenir tour à tour maçon, avocat, infirmière, architecte d'intérieur, agricultrice...

Grâce à la rencontre avec des professionnels passionnés et à travers des ateliers ludiques, ils comprennent mieux le monde qui les entoure, ils apprennent à se connaître, développent une

image positive d'eux-mêmes et augmentent leur confiance personnelle.

Partenaire de ce projet depuis ses débuts Cap Sciences accueille et organise régulièrement, les samedis matins, des sessions de découverte de métiers.

En 2023 nous renforcerons la collaboration en mettant à disposition, selon leurs besoins, un espace de travail pour les équipes d'Ikigai.

### ***Une politique volontariste pour une diffusion équitable dans les territoires***

Historiquement, Cap Sciences est engagé auprès des territoires éloignés culturellement ou géographiquement, en facilitant l'accès de ses expositions et événements à ces zones ciblées et en accompagnant les projets de partenaires opérant sur ces territoires.

Cap Sciences a structuré ce programme solidaire en une politique volontariste des « zones blanches » de la culture scientifique dont l'objectif est de toucher des territoires particulièrement difficiles à animer et de rééquilibrer l'offre et la programmation de CSTI sur son territoire de référence.

Dans le cadre de cette politique volontariste Cap Sciences :

- mobilise ses ressources humaines et matérielles pour programmer et animer ces territoires
- investit ses équipes sur le terrain pour accompagner les parties-prenantes locales à se saisir des projets, mobiliser les publics, pérenniser l'action.

#### **1/ Avec la Métropole**

Avec la Métropole Cap Sciences a initié en 2022 un projet totalement inédit 'Pop-Up Sciences' qui vise à investir l'espace public pour engager le dialogue avec les citoyens sur les problématiques de science et société liées aux territoires des villes et les remobiliser dans une démarche citoyenne face aux défis collectifs (climat, énergies, numérique...). Après l'expérimentation dans 4 villes en 2022 – Pessac, Carbon Blanc, Bordeaux Maritime et Saint Médard en Jalles –, 2023 sera l'année d'un déploiement plus ambitieux dans 6 à 8 nouvelles villes de la métropole.

Un programme et des axes stratégiques plus précis ne pourront être proposés qu'à l'issue de la fin de l'expérimentation et de la restitution aux élus en décembre 2022 mais d'ores et déjà nous pensons que les efforts se focaliseront en 2023 sur quatre axes prioritaires :

- l'ajustement et la consolidation des 10 formats conçus et testés en 2022, sur la forme d'une part mais aussi sur les thématiques explorées afin de répondre aux mieux aux enjeux des villes et aux questionnements des habitants.
- la méthodologie de captation de la parole des habitants, de formalisation et de transfert des données recueillies dans la perspective notamment de pouvoir contribuer aux dynamiques Livinglab portées par l'Université avec les villes du territoire.
- les formats des POP UP VIP pour les élus et personnels des villes et de la métropole en présence de Cap Sciences et de chercheurs pour un moment de restitution des paroles des habitants et des moments marquants, et d'ouverture scientifique sur les enjeux de la ville.
- le lien aux publics rencontrés et la facilitation et l'activation vers de nouvelles propositions culturelles et de démocratie participative, dans une démarche de continuité.

#### **2/ Avec le Département**

Avec le département Cap Sciences anime un programme de diffusion et d'animation de ses ateliers et expositions itinérantes auprès des collèges et médiathèques dans des zones prioritaires. En 2023 des ressources telles que le Fablab itinérant ou Numdo continueront d'être particulièrement mobilisées. Au-delà de la découverte scientifique et technologique, les

nouveaux contenus développés sur cet atelier permettront d'aborder des questions d'orientation, d'égalité des chances, de citoyenneté et de remobiliser les jeunes dans des projets personnels ou collectifs.

### **3/ Avec la Région**

Avec la Région Cap Sciences mène une politique volontariste territoriale pour une diffusion homogène de la CSTI. En 2023 Cap Sciences continuera de focaliser ses efforts dans le Médoc, le Lot et Garonne et le sud Gironde, la rive droite de la Gironde et un anneau recouvrant les zones les plus rurales de la Dordogne.

Cet axe sera conforté par le projet Dialogue, un programme qui vise à faciliter les échanges entre les élus, les citoyens et le monde de la Recherche pour une meilleure compréhension du monde et des enjeux auxquels nous faisons face. La programmation est construite avec deux territoires test en fonction des besoins spécifiques chacun (thématiques, de publics ciblés, de territoires prioritaires, etc.).

En complément, en lien avec les autres CCSTI de la région dans le cadre de Nacsti, Cap Sciences investit les « Quartiers Politique de la Ville » grâce au projet CONNEXION. En 2023 le projet entrera dans une phase de consolidation avec l'ensemble des territoires bénéficiaires pour préfigurer des cadres opérationnels pérennes, qui devraient faire suite au projet CONNEXION lorsqu'il sera arrivé à son terme.

### **4/ Investissement : de nouveaux outils au service de la politique d'itinérance**

Dans le cadre de la dynamique créée par la coupe du monde de rugby 2023 et les JO 2024 et pour répondre à la demande croissante des territoires et des établissements scolaires qui investiront cette thématique dans les prochaines années Cap Sciences s'est doté en 2022 d'un nouvel atelier itinérant léger autour des questions de sport, sciences et santé, pour aller à la rencontre des publics dans les territoires. Cet atelier sera inscrit au catalogue fin 2022 et déployé en 2023.

En 2023, face aux enjeux liés aux nécessaires transitions environnementales Cap Sciences souhaite se doter de 5 nouveaux ateliers sur les thématiques des énergies, du climat, de la biodiversité, de l'eau et de la consommation responsable. Cet investissement répondra à une demande en forte croissance de la part des enseignants et des accompagnants de jeunes sur ces sujets omniprésents, fondamentaux mais parfois anxiogènes et qui doivent être abordés avec une exigence scientifique et de médiation particulière.

## ***Une mission tête de réseau : représentation, conseil et service aux acteurs***

### **1/ Représentation**

Cap Sciences est engagé dans les instances nationale et internationale de la CSTI (AMCSTI et ECSITE) pour représenter les acteurs et la culture scientifique régionaux. Le service réseau de Cap Sciences s'attache en outre à développer un partenariat rapproché avec les réseaux thématiques (Graine Aquitaine, ALCA, Cap Terre, etc.) et à créer du lien avec la politique de culture scientifique territoriale.

Afin d'augmenter l'efficacité de son rôle de mise en réseau des acteurs du territoire, Cap sciences participe à des séminaires, salons et colloque pour parler CSTI dans différents cercles professionnels (entreprises, recherche, institutions...). Il est notamment mobilisé auprès des 13 réseaux régionaux de recherche de Nouvelle-Aquitaine (Futur-Act, Biosena...).

### **2/ Conseil aux acteurs**

Une partie importante de la mission réseau de Cap Sciences consiste à répondre, conseiller, aiguiller, accompagner de nombreuses initiatives locales. Plus d'une centaine de contacts par an viennent ainsi chercher de manière spontanée auprès de Cap Sciences un conseil pour la conception de produits culturels, l'organisation d'un événement, la mise en lien avec des

expertises scientifiques, etc.

### **3/ Le Club Méd'iation**

Chaque année les équipes de Cap Sciences sont mobilisées par NACSTI pour participer à l'organisation et la programmation du Club Méd'iation le forum régional des acteurs de culture scientifique

La 3ème édition du Club Méd'iation se tiendra en mai 2023 et réunira 120 professionnels de la culture scientifique de Nouvelle-Aquitaine.

### **4/ Echosciences : plateforme des acteurs de CSTI**

Echosciences Nouvelle-Aquitaine est la plateforme de communication partagée des actions du réseau et du suivi de l'actualité du territoire.

Dans ce cadre Cap Sciences mène un travail de terrain pour :

- Communiquer l'existence de la plateforme aux acteurs locaux,
- Former les acteurs à son utilisation,
- Accompagner les porteurs de projets à la rédaction d'articles et de publications.

Par ailleurs Cap Sciences anime sur la plateforme les communautés thématiques, telles que « La médiation en archéologie ».

Enfin dans le cadre d'Echosciences Cap Sciences édite et diffuse à plus de 800 membres de son territoire de référence une newsletter mensuelle d'information de la culture scientifique et technique. Cette newsletter :

- diffuse les informations du réseau (AAP...)
- valorise des actions et événements du territoire
- publie des actualités culturelles et scientifiques (Robocup...)

### **5/ Animation des appels à projets CSTI**

En coordination avec les équipes de Nacsti Cap Sciences animera à nouveau en 2023 les 3 programmes d'accompagnement d'initiatives régionales de la culture scientifique ainsi que le comité de pilotage et la labellisation des projets Fête de la science sur son territoire de référence. Un nouveau programme exclusivement dédié aux lycéens en lien avec les COP sera également proposé. Cap sciences accompagne tous les acteurs souhaitant déposer un projet dans ce cadre et en assure la communication.

### ***Une focale thématique territoriale avec Cap Archéo***

Cap Archeo est le programme de médiation scientifique sur l'archéologie de Cap Sciences, porté depuis maintenant 20 ans, par un ensemble de partenaires scientifiques et institutionnels, qui en définissent les actions et les orientations annuelles (Drac Nouvelle Aquitaine et service régional de l'archéologie, Institut national d'archéologie préventive, Région Nouvelle aquitaine, Département de la Gironde, Education Nationale et ville de Pessac).

### **1/ Axes stratégiques et territoriaux**

#### *Des créations pour Cap Archéo et ses partenaires*

Les animations connectées créées avec l'Inrap viendront enrichir la programmation d'animations à distance de Cap Sciences, sur la thématique « archéologie ». Il est également prévu de finaliser la mallette pédagogique escape game sur l'archéologie industrielle pour Canope, de mettre en œuvre pour l'année 2022/2023, le nouveau parcours sur l'archéozoologie, créé en début d'année avec le zoo de Pessac et de commencer un nouveau

parcours avec la ville de Pessac.

En 2023 Cap Archéo continuera bien sûr de former et d'accompagner les animateurs des CCSTI partenaires en Nouvelle-Aquitaine aux 4 ateliers d'archéologie (Prospection, Fouille préhistorique, Fouille anthropologique et Bâti romain) dupliqués en 2019.

#### *L'animation du réseau des acteurs de la médiation scientifique en archéologie*

Depuis 3 ans, la communauté des médiateurs de l'archéologie sur la plateforme numérique Echosciences Nouvelle Aquitaine, portée et crée par Cap Archeo, se réunit deux fois par an. C'est une des communautés numériques les plus actives sur le site Echosciences Nouvelle Aquitaine. Son objectif est de rassembler les acteurs en médiation sur l'archéologie pour initier un réseau professionnel néo-aquitain, faire connaître ses actions au public, identifier les différentes formes de médiations et initier de nouveaux projets entre les partenaires sur les territoires. Chaque rencontre se fait dans un des lieux culturels sur proposition des adhérents de la communauté, pour permettre une connaissance de ce que chaque structure régionale offre en termes de médiation. La prochaine réunion se déroulera au mois de novembre, à Biscarosse dans les Landes, au musée de Sanguinet. Par ailleurs Cap Archeo, en tant qu'expert en archéologie régional, a intégré plusieurs groupes de réflexion menés par le Pôle International de la Préhistoire,

#### *Le développement d'outils pédagogiques pour le « PREAC Archéologie Nouvelle Aquitaine »*

Cap Archeo est une des deux structures expertes du PREAC archéologie régional (Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle), mention « outils et méthodes », qui organise des formations nationales à destination des enseignants et médiateurs scientifiques tous les deux ou trois ans. Il sera partenaire organisateur pour le Preac Archéologie prévu en 2023 aux Eyzies, organisé par le Pôle International de la Préhistoire.

#### *Les évènements grand public*

Chaque année Cap Archeo organise des activités dans plusieurs lieux de la région à l'occasion des grands événements Journées nationales de l'archéologie (juin), Journées européennes du patrimoine (septembre), Fête de la science (octobre).

#### *L'itinérance des expositions archéologiques*

L'exposition Mission Archéo, après sa présentation en 2022 à la Foire de Bordeaux repartira en itinérance en fin d'année 2022/ début janvier 2023 à Damarys les Lys.

### **2/ Jeunes publics et actions éducatives**

L'accueil et l'action auprès des jeunes publics reste une priorité du programme Cap Archeo, tant au niveau scolaire, que pour les groupes de jeunes dans des associations, ou des particuliers.

Cap Archeo accompagne et accueille chaque année une soixantaine de groupes scolaires sur des projets archéologiques en EAC (du primaire au lycée) pour une découverte active de la recherche au sein du centre archéologique du Pessac (CCE), mais également en interventions en classe sur tout le territoire, et en partenariat avec de nombreux sites ou intervenants culturels et/ou scientifiques pour un ancrage local des projets.

### **3/ Formations**

#### *Formations auprès des enseignants et des médiateurs culturels*

L'accompagnement des projets EAC en lien avec la DSDEN et le Rectorat, constitue un axe majeur de l'activité de Cap Archeo pour monter des projets archéologiques en lien avec le territoire. Chaque enseignant est reçu individuellement en fonction de ses besoins pour pouvoir monter des projets de qualité, qui sont validés et portés par le département, la Drac et l'Education Nationale. Ils correspondent à la majorité des accueils de classe sur le centre archéologique. Une enseignante relais aide l'équipe pour pouvoir répondre aux besoins des enseignants.

### *Formation des étudiants*

L'équipe intervient régulièrement auprès des étudiants dans diverses formations comme par exemple master pro en archéologie de l'Université Bordeaux Montaigne, autour de la médiation et la valorisation en archéologie. Des étudiants peuvent être accueillis en stage pour se former à la médiation scientifique sur des stages longs.

### **4/ Nouvel axe stratégique : veille et innovation**

En 2023 Cap Archéo consolidera sa mission de veille et de partage sur l'innovation liant médiation et recherche. Ses efforts porteront sur :

- Veille sur l'évolution des problématiques et techniques de recherche, en lien avec les interrogations de la société.
- Veille sur l'innovation et partage autour des nouveaux formats de médiation (innovation numérique, réseaux sociaux, innovation sociale ...) en lien avec les acteurs des CCSTI, et des acteurs culturels.

### **Une programmation pour éclairer le présent et préparer l'avenir**

Le débat science/société est devenu central dans le quotidien : les questions des citoyens sont toujours liés à la science, à la technologie ou à la compréhension des mécanismes du monde. Que ce soit sous des formes de média massif à très forte portée ou sous des formes plus exigeantes pour des publics plus ciblés, la mission de Cap Sciences est d'être le booster de discernement, le soutien sociétal et le tiers de confiance, le vecteur entre le monde de la recherche et les publics.

### **SUNSET, les programme avec les Universités et centres de recherche**

Lauréat de l'appel à projets national Sciences avec et pour la société SUNSET préfigure la tonalité de la nouvelle convention de partenariat entre Cap sciences et l'Université de Bordeaux en lien avec les établissements associés au programme CNRS, Inserm, INRAE, INRIA, etc.

Dans ce cadre Cap Sciences est le bras armé des structures de recherche pour porter hors des murs le dialogue avec la société, au plus près des publics les plus éloignés du monde académique, et en cohérence avec les stratégies des deux établissements en faveur des transitions environnementales et sociétales.

Piloté au sein d'une cellule opérationnelle de coordination SAPS qui réunit Cap Sciences et l'Université ce programme de 3 ans s'articule autour de différents enjeux et d'un plan d'actions, dont les grands axes pour l'année 2022-2023 sont les suivants :

- Porter la recherche dans les établissements scolaires :

Grace à des dispositifs tels que le Bureau des enquêtes ou les ateliers distanciés, Cap sciences pourra accompagner de nombreux chercheurs dans les établissements scolaires, avec l'aide de ses animateurs et des services logistiques en place. Des projets complémentaires seront mis en œuvre tels que le suivi d'une recherche pas à pas, le Jury lycéen de MT180 ou la COP27 des lycéens.

- Déployer la recherche au contact des gens dans les territoires

Les chercheurs du Bureau des enquêtes pourront aussi se mobiliser dans des contextes événementiels (Nuit des chercheurs, Fête de la science des campus connectés...), les dimanches à Cap Sciences ou auprès de populations spécifiques (hôpitaux, prisons...). En

lien avec Pop-Up Sciences de nombreuses thématiques de recherche seront présentées directement dans les ateliers proposés par Cap Sciences dans les territoires.

-Mettre en scène et éditorialiser la recherche avec les chercheurs

Grace à Curieux plusieurs thèmes et chercheurs seront accompagnés pour participer à de nouvelles formes éditoriales et d'échanges sur les réseaux sociaux. En lien avec les équipes de conservation à l'Université, les objets et histoires de recherche seront mis en scène et animés dans des « cabinets de curiosité », à Cap Sciences et en itinérance.

### **Curieux ! : politique éditoriale et diffusion**

Curieux ! est le média digital et événementiel porté par la 4 CCSTI de Nouvelle-Aquitaine au sein de Nacsti. Il explore de nouveaux formats, adaptés aux nouvelles pratiques de consommation (les réseaux sociaux notamment) pour aller au contact des gens, notamment des jeunes, et répondre aux questions qu'ils se posent, souvent en lien avec l'actualité - Covid-19, vaccins, réchauffement climatique, pollution, etc. En 2022 la communauté est passée à 1,5 millions d'abonnés et une portée mensuelle de 32 millions et Curieux offre de formidables possibilités d'événements hybrides (présentiel/distanciel) permettant d'articuler différentes formes de contact et d'échange.

En 2023 Curieux ! continuera de développer ses productions scientifiques en lien avec les laboratoires de recherche et les entreprises. Avec une communauté qui devrait atteindre 100 000 personnes sur YouTube à la fin de l'année, le défi pour Curieux sera de conforter son assise sur ce réseau social majeur.

L'équipe de Cap Sciences continuera de se mobiliser pour contribuer au rayonnement et à la croissance du media, notamment par le développement co-productions de contenus avec des collectivités locales, des partenaires scientifiques et dans le cadre des grands événements territoriaux.

### **Evènements : actualités et questions de sociétés**

Grace à des rendez-vous réguliers et des formats ouverts et originaux qui adressent les sujets de société ou d'actualité Cap Sciences se positionne comme un lieu de rencontres et de débats. A côté des programmations récurrentes en lien avec des partenaires médias et scientifiques la programmation de Cap Sciences est ponctuée de grands événements ainsi que d'événements partenaires accueillis dans nos murs : la Nuit des Musées, le Village des sciences, etc.

Trois grands programmes se poursuivront en 2023 : Happy Hour, Echo, et Ma vie / Ma santé, et une programmation exceptionnelle en lien avec les enjeux climatiques se tiendra autour de l'exposition-spectacle The Climate-Show.

#### *Happy Hour !*

Rendez-vous une fois par mois, une heure, un sujet, un verre. Un avant-goût du futur, qu'il soit flippant ou excitant, projeté autour de grands sujets – alimentation, plastique, vaccination, génétique...- dans un format café-débat convivial et ouvert, qui facilite l'échange et la participation du public, qui peut voter et (se) poser des questions.

## *Echo*

Cap Sciences et la librairie Mollat s'unissent pour proposer ECHO, un cycle de conférences de grandes personnalités, destiné à faire résonner les états contemporains de la pensée. Une fois par mois un grand nom est invité à la station Ausone, autour d'une de ses actualités littéraires, pour éclairer les grands enjeux scientifiques, techniques et environnementaux.

## *Ma vie / Ma santé*

Ce cycle saisonnier Hiver – Printemps – Eté – Automne conçu avec le CHU de Bordeaux est de faire se rencontrer spécialistes, scientifiques, praticiens, et grand public, et rendre accessible les grands sujets d'intérêt autour du domaine de la santé.

A chaque saison une étape de la vie Enfance/Adolescence/Âge adulte/3ème âge avec et une rencontre thématique au plus près des quotidiens des gens, des questions qu'ils se posent et de leurs problématiques. Ces rencontres seront aussi l'occasion d'aborder les avancées scientifiques et techniques en matière clinique et médicale.

## *Cycle exceptionnel « Clim'act »*

En lien avec la labellisation de Bordeaux Métropole comme une des 100 Villes européennes « climatiquement neutres et intelligentes » à l'horizon 2030 et la feuille de route régionale Néo-Terra Cap Sciences mobilise en 2023 des partenaires scientifiques, industriels et associatifs pour une programmation tous publics autour de l'exposition « The Climate Show ».

## Annexe 2 - budget prévisionnel

NOM DE L'ORGANISME :		CAP SCIENCES CCSTI BORDEAUX NOUVELLE AQUITAINE									
Exercice 2023		ANNEXE A _ BUDGET GLOBAL DE L'ORGANISME									
- Le porteur de projet peut déduire la Tva, les montants inscrits sont Hors taxes (HT).		- Le porteur de projet peut déduire la Tva, les montants inscrits sont Hors taxes (HT).									
	CHARGES (en euros)					PRODUITS (en euros)					Ecart en valeur (2)
	Budget 2022 (1)	Budget 2023 (1)	Réalisé 2023 (2)	Ecart en valeur (2)	Budget 2022 (1)	Budget 2023 (1)	Réalisé 2023 (2)	Ecart en valeur (2)			
60 - Achats	226 500	236 000	0	-236 500	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	751 877	728 667	0	-228 667		
Achats d'études et de prestations de service	50 000	55 000	0	-50 000	Vente de produits finis, de marchandises				0		
Achats stockés de matières et fournitures	50 000	50 000	0	-50 000	Prestations de services	751 877	728 667	0	-228 667		
Achats non stockables (eau, énergie)	60 000	60 000	0	-60 000	Produits des activités annexes				0		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	60 000	60 000	0	-60 000	Parrainages (7863)				0		
Fournitures administratives	6 500	6 500	0	-6 500	74 - Subventions d'exploitation	1 648 833	1 957 833	0	-1 957 833		
Autres fournitures	30 000	5 000	0	-5 000	Etat (DDAC)	31 000	32 000	0	-32 000		
61 - Services extérieurs	409 000	352 000	0	-352 000	Conseil Régional	8 833	8 833	0	-8 833		
Sous-traitance générale	120 000	185 000	0	-185 000	Conseil Départemental	1 207 500	1 557 500	0	-1 557 500		
Locations mobilières et immobilières	180 000	50 000	0	-50 000	Bordeaux Métropole	368 000	368 000	0	-368 000		
Entretien et réparation	65 000	75 000	0	-75 000	Autres EPCI				0		
Primes d'assurance	36 000	37 000	0	-37 000	Ville de Bordeaux				0		
Documentation	7 000	4 000	0	-4 000	Autre(s) communel(s)				0		
Divers	1 000	1 000	0	-1 000	Organismes sociaux				0		
62 - Autres services extérieurs	399 500	491 000	0	-491 000	Fonds européens	13 500	13 500	0	-13 500		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	340 000	340 000	0	-340 000	Emplois aidés	10 000	10 000	0	-10 000		
Publicité, publications	110 000	70 000	0	-70 000	Autres (précisez) :				0		
Déplacements, missions et réceptions	40 000	38 000	0	-38 000	Aides privées				0		
Frais postaux et de télécommunication	27 000	24 000	0	-24 000	75 - Autres produits de gestion courante				0		
Services bancaires	2 500	15 000	0	-15 000	Coactions				0		
Divers	5 000	4 000	0	-4 000	Dons manuels (75411)				0		
63 - Impôts et taxes	83 000	77 000	0	-77 000	Mécanismes (75411)				0		
Impôts et taxes sur rémunérations	45 000	40 000	0	-40 000	Abandons de frais de bénéficiaires (7541)				0		
Autres impôts et taxes	38 000	37 000	0	-37 000	Autres				0		
64 - Charges de personnel	1 242 210	1 495 000	0	-1 495 000	76 - Produits financiers				0		
Rémunérations du personnel	1 231 210	1 485 000	0	-1 485 000	Reprises de subventions (777)	0	0	0	-0		
Charges sociales	14 000	10 000	0	-10 000	Autres				0		
Autres charges de personnel	34 000	35 000	0	-35 000	78 - Reprises sur amortissements et provisions				0		
65 - Charges financières	0	0	0	0	79 - Transfert de charges				0		
66 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	Autofinancement le cas échéant				0		
67 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	0	0	0	0					0		
68 - Impôt sur les sociétés	0	0	0	0					0		
69 - Impôt sur les sociétés	0	0	0	0					0		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 397 210</b>	<b>2 686 500</b>	<b>0</b>	<b>-2 686 500</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 397 210</b>	<b>2 686 500</b>	<b>0</b>	<b>-2 686 500</b>		
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	75 827	75 827	0	-75 827	87 - Contributions volontaires en nature	75 827	75 827	0	-75 827		
- Secours en nature	39 000	39 000	0	-39 000	- Bénévolet				0		
- Mise à disposition gratuite des biens et services	36 827	36 827	0	-36 827	- Prestations en nature	36 827	36 827	0	-36 827		
- Personnel bénévole	0	0	0	0	- Dons en nature	39 000	39 000	0	-39 000		
<b>Résultat Net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>					<b>0</b>		
<b>Personnel</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisé 2023 (2)</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisé 2023 (2)</b>	<b>0</b>		
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

(1) à renseigner pour le dossier de demande

(2) à renseigner pour la transmission des documents lors du bilan du projet

## Annexe 2 bis - budget prévisionnel en investissement



### Budget d'investissement révisé 2023

Investissements	Montant HT	Financements	Montant HT
<b>Expositions</b>	<b>406 000 €</b>		
Rénovation expos	10 000 €		
Espace permanent petit	220 000 €		
Coproductio grande expo	30 000 €	<b>REGION NOUVELLE-AQUITAINE</b>	<b>330 000 €</b>
3 Ateliers itinérants à créer (biodiv / eau / energie / ecoconsommation)	54 000 €	. Ex enveloppe régionale	230 000 €
Achat minimonstre	45 000 €	. Ex enveloppe FEDER	100 000 €
Cabinet de curiosité	25 000 €		
Casques de réalité virtuelle	12 000 €		
Atelier animation distancée démarche scientifique	10 000 €	<b>BORDEAUX METROPOLE</b>	<b>120 000 €</b>
<b>Equipements divers (multimédia, PC, event...)</b>	<b>68 000 €</b>		
Equipement courant	44 000 €	<b>SAPS SUNSET UB</b>	<b>35 000 €</b>
Mise à jour infra réseau	15 000 €		
Flotte téléphone fairphone	5 000 €		
Outillage	4 000 €		
<b>Café des sciences - développement pédagogique</b>	<b>11 000 €</b>		
Accessibilité, aménagement et équipement	11 000 €		
<b>TOTAL BUDGET FIXE INVESTISSEMENTS</b>	<b>485 000 €</b>		<b>485 000 €</b>
<b>DEPOT OPTIONNEL - EN COURS DE DISCUSSION AVEC LA METROPOLE</b>			
Pop Up	25 000 €	<b>BORDEAUX METROPOLE</b>	<b>25 000 €</b>
	<b>510 000 €</b>		<b>510 000 €</b>

## Annexe 3 - modèle de compte-rendu qualitatif et financier

***Recommandations pour la présentation du bilan qualitatif et quantitatif de l'action***  
***Cette fiche est destinée à vous aider à la réalisation du bilan de l'action pour laquelle Bordeaux Métropole vous a accordé un financement. Ce bilan doit permettre aux responsables de la commune de rendre compte de l'utilisation des subventions accordées.***

Nom de l'organisme :

Intitulé de l'action :

### 1. BILAN QUALITATIF DE L'ACTION

Date(s) de la manifestation :

Durée de la manifestation (nombre de jours...) :

Fréquence de la manifestation (annuelle...) :

Manifestation  gratuite       payante

Vente de produits et/ou services :  oui       non

Visiteurs, participants :

Quelles ont été les actions entreprises ? Décrire précisément les actions mises en œuvre

L'intérêt de votre projet pour la métropole bordelaise :

Quels sont les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux ?

Liste revue de presse et couverture médiatique :

Liste de vos outils de communication (site internet, plaquettes...) :

### 2. BILAN FINANCIER DE L'ACTION

2.1. Fournir le budget financier définitif « signé » faisant apparaître les écarts entre le prévisionnel et le réalisé

2.2. Décrire les règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires ...):

**2.3.Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget financier définitif :**

**2.4.Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :**

**Je soussigné(e), (nom et prénom) \_\_\_\_\_**

**représentant(e) légal(e) de la commune,**

**certifie exactes les informations du présent compte rendu**

**Fait, le : | | | | | | | | | | à \_\_\_\_\_**

**Signature :**